



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-1425 Construction d'une passerelle pour l'entretien sécuritaire des groupes motopompes du secteur de la haute-pression de la station d'eau potable Sainte-Rose

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le mardi 11 avril 2023 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430:

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés les 7 et 10 avril 2023.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le mardi 11 avril 2023 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest**. Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL

Ce 20 mars 2023

Me Valérie Tremblay, greffière

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-1614 Travaux de remplacement des pompes et accessoires désuets à la station de pompage de la Concorde

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le mardi 11 avril 2023 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430:

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés les 7 et 10 avril 2023.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le mardi 11 avril 2023 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL

Ce 20 mars 2023

Me Valérie Tremblay, greffière

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donnée que tout intéressé peut se faire entendre par le comité exécutif de la Ville de Laval le 5 avril 2023 à 9 heures en la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, Ville de Laval;

À cette séance, il sera discuté de la demande de dérogation mineure suivante:

- Cour avant d'une dimension de 4,33 mètres (14,21 pieds) au lieu d'un minimum de 4,50 mètres (16,40 pieds) pour un bâtiment existant sur le lot 1 157 506 du cadastre du Québec, soit au 1043, rue Éluard.

DONNÉ À LAVAL

Ce 20 mars 2023

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



ERRATUM

AVIS PUBLIC

AVIS est, par la présente donné, qu'une erreur s'est produite à la page 30 de l'édition du 13 mars 2023 du journal Courrier Laval concernant l'avis de publication du Règlement numéro L-12968 remplaçant le Règlement L-12286 concernant la procédure de séance et les règles de régie interne du conseil municipal;

En effet, le 4^e alinéa de l'avis du 13 mars 2023 aurait dû se lire comme suit :

«AVIS est de plus donné que le Règlement numéro L-12968 sera en vigueur le 1er avril et que le Règlement numéro L-12997 est présentement en vigueur, qu'ils sont déposés au bureau de la greffière, au 3131, boulevard Saint-Martin, bureau 430 (4^e étage), Ville de Laval, à la disposition et pour l'information de tous les citoyens et peuvent être consultés à la suite d'une demande par courriel à l'adresse Reglements@laval.ca.»

DONNÉ À LAVAL
Ce 20 mars 2023

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe